

## Classes de 6<sup>èmes</sup> - 04/10/2021

La réunion s'est tenue à Saint Michel en présence de Mme DELAHAIE Directrice du collège, Mme SALAÛN REP des 6<sup>èmes</sup>, Mme BOISSAU, Vice-Présidente de l'APEL au collège, Mme MOTOYAMA et Mr MALTESTE, parents coordonnateurs APEL en 6<sup>ème</sup> et les parents correspondants : Mme LEDRU et Mr MANOUELIAN (601), Mmes BOUDOUL-D'HALEWYN et LAGOUTIERE (602), Mme ROCH et Mr MAZURAT (603), Mme BAYADA et Mr CHEREAU (604), Mme OUARET-KHEFIF (605), Mmes MEKREBI et PERCIE DU SERT (606), Mmes GAUTHIER et SYLLA (607), Mmes MARIEN et SAUTIE (608).

Mme ROTKOFF (605) ayant été excusée.

\*\*\*\*\*

En préambule, Mme DELAHAIE et Mme SALAÛN ont tenu à remercier les parents correspondants présents pour leur engagement durant cette année de 6<sup>ème</sup>, pour le rôle de relais officiels qu'ils vont jouer entre les familles et l'Établissement, surtout compte tenu de la taille de Saint Michel. Mme DELAHAIE rappelle le rôle essentiel de l'APEL pour faire avancer les choses : l'APEL et la Direction ont toujours travaillé ensemble dans la confiance dans l'intérêt de tous, enfants et famille.

### Ordre du jour

\*\*\*\*

#### 1- Bilan de la rentrée pour les classes de sixième :

Mme DELAHAIE rappelle que les élèves de 6<sup>e</sup> proviennent d'une trentaine d'établissements, la plupart de l'enseignement privé mais certains du public.

Saint Michel de Picpus est un établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat :

- Les enseignants sont des fonctionnaires de l'Éducation Nationale et ne sont pas salariés de l'Établissement. Saint Michel de Picpus est régi par les règles établies des établissements publics.
- La contribution des familles ne sert pas à rémunérer les enseignants mais à investir (comme par exemple pour les tableaux numériques) et à rémunérer le personnel de l'OGEC (la vie scolaire, les associations culturelles et sportives, ...).
- En cas d'absence d'un professeur, il n'est possible d'obtenir un remplaçant que si l'absence est supérieure à 15 jours consécutifs.
- Saint Michel est tenu de s'aligner sur le programme national, et le nombre d'heures minimum par matière. Enfin, l'organisation n'est pas faite à la carte, mais selon un projet éducatif auquel les parents adhèrent en inscrivant leurs enfants à Saint Michel de Picpus.

La rentrée s'est globalement bien passée. Les élèves donnent l'impression d'être confiants et heureux de venir. La journée d'intégration avec demi-journée de sport et demi-journée au zoo de Vincennes a pu être organisée avec succès. Les emplois du temps sont désormais définitifs, ont été communiqués aux élèves et ont été mis à jour sur Ecole Directe.

La 6<sup>ème</sup> est un grand changement pour les enfants. Il faut donc les accompagner en les aidant à s'adapter à la 6<sup>ème</sup>. Ainsi, il faut faire une copie de leur emploi du temps, les aider à faire leur cartable, demander le carnet de correspondance tous les soirs et regarder Ecole Directe.

## 2- Organisation générales (école directe/google éducation/travail personnel des élèves)

### Emploi du temps

- Les emplois du temps sont constitués par la direction dans un souci d'équilibre avec la volonté d'éviter les heures de permanence entre les cours autant que possible. Il y a 153 professeurs à Saint Michel, enseignant pour la plupart à la fois au collège et au lycée.
- Ainsi, les enseignements de spécialités qui existent au lycée ont nécessairement eu des répercussions également sur le collège.

### Ecole directe

L'Établissement a fait le choix de ne pas permettre les correspondances avec les professeurs via Ecole Directe. Pour communiquer avec les professeurs, il faut utiliser le carnet de correspondance. Les parents sont invités à prendre rendez-vous avec les enseignants pour toute question pédagogique et à ne pas attendre si des choses paraissent compliquées et inadaptées.

Les enseignants sont officiellement tenus de renseigner le cahier de texte en ligne sur Ecole Directe. Toutefois la référence pour les devoirs reste l'agenda papier. Les professeurs renseignent sur école directe le contenu de la séance et le travail à faire. Ils peuvent apporter des précisions sur les devoirs à faire, mais pas en ajouter. Si des devoirs sont rajoutés sur Ecole Directe, en particulier le week-end, les élèves ne sont pas tenus de les faire car tous les devoirs à faire doivent avoir été donnés en classe. Les parents sont invités à faire remonter aux parents correspondants les cas factuels de devoirs rajoutés pour que la Direction puisse rappeler les règles aux différents professeurs le cas échéant.

Les enseignants ne peuvent pas renseigner le contenu de la séance avant le cours car ils doivent pouvoir l'adapter à la classe. En revanche, les enseignants ne sont pas obligés de mettre l'intégralité de leur cours sur Ecole Directe. Cela relève de leur liberté pédagogique.

Le renvoi vers Google Education doit rester exceptionnel : il est utilisé en cas de confinement et pour mettre en ligne les documents trop lourds pour Ecole Directe. Ecole Directe sert également à recevoir des informations.

Les bulletins officiels sont mis en ligne dans Ecole Directe ainsi que le CR du conseil mensuel qui permet d'avoir un avis sur chaque enfant de manière détaillée.

Une personne est dédiée à la gestion des absences de professeurs : Mr Gabin Duval.

Il est rappelé que les familles reçoivent une information sur l'absence d'un professeur lorsque cette absence entraîne une modification de l'heure de début ou de fin de cours.

En cas d'absence, Mr Duval aménage autant que possible les emplois du temps pour éviter des trous. En cas d'absence inopinée d'un professeur, l'établissement n'est pas forcément en mesure de prévenir les parents et l'aménagement de l'emploi du temps n'est pas forcément possible. A partir de 15 H 30 les élèves peuvent quitter le collège en l'absence du professeur de la dernière heure de cours (après 15 H 45/16 H 40 et/ou 16 H 40/17 H 35) et ce le jour même. Lorsque l'Établissement propose de

rédigé des mots jaunes pour permettre une sortie anticipée, ce n'est qu'une proposition et aucunement une obligation. Les élèves peuvent rester à l'école jusqu'à l'heure de sortie habituelle. En général, les sorties avant 15h30 ne sont pas autorisées.

Madame SALAÛN préfère échanger avec les élèves en classe entière plutôt que de les réunir à l'auditorium afin de faciliter les échanges. Les délégués de division sont en cours d'élection. Il va également y avoir la création d'Eco-délégués afin d'évoquer les grands enjeux au niveau des économies d'énergies...

Enfin, Madame SALAÛN rappelle qu'il y a une chorale le mardi, un club d'échecs et la possibilité d'aller au CDI en fonction des places disponibles.

### **3- Les « conditions de travail » (livres numériques, tableaux numériques...)**

Concernant le tableau numérique, la Direction va redemander à tous les professeurs d'appliquer le fond vert de préférence au fond blanc pour un meilleur confort visuel pour les enfants. En cas de problèmes de vue ou d'audition, il faut demander un placement particulier. Les placements sont souvent faits en début d'année par ordre alphabétique mais ensuite le Professeur Principal fait un placement plus adapté. Il ne faut donc pas hésiter à demander des changements pour des raisons médicales. Un professeur peut effectuer des changements pour sa propre matière.

Poids des cartables

Afin de traiter le problème du poids des cartables pendant la journée, les enfants en 6<sup>ème</sup> ont leur salle attitrée. Ils peuvent donc laisser leurs cartables tous les jours dans les salles qui sont fermées à clef.

Reste le problème du transport du cartable sur le trajet domicile-collège. Malheureusement, l'Etablissement a dû supprimer une partie des casiers.

L'APEL et la Direction travaillent à mettre en place le livre numérique. Les élèves pourraient laisser leurs livres à l'Ecole et travailler à la maison sur des versions numériques des livres. C'est une solution qui n'est évidemment pas parfaite car tous les élèves ne disposent pas forcément d'un ordinateur mais ce serait une avancée. L'APEL avait acheté des livres en double pour les laisser en classe mais beaucoup ont disparu. Cette solution n'est donc malheureusement pas viable. Concernant les armoires, on ne peut pas en mettre plus dans les salles faute de place. L'Etablissement va réfléchir à la possibilité d'investir dans des tables avec des cases fermées pour laisser les livres en classe en toute sécurité. Le problème est pris très au sérieux et l'Etablissement cherche des solutions. L'idée est d'avancer assez vite et de régler le problème au moins pour deux ou trois matières afin d'alléger le poids des sacs. Certains professeurs demandent à n'apporter le livre que ponctuellement ou laissent la possibilité d'avoir un livre sur deux.

### **4- Questions diverses : Badges, cantine, étude, génération 2010.**

Cantine

Les enfants ont reçu leur badge. S'il y a des erreurs concernant l'inscription pour la cantine (DP4/DP5,...), il ne faut pas hésiter à envoyer un e-mail à Mme SALAÛN.

Si de façon régulière votre enfant a une activité sportive ou culturelle au sein de Saint Michel, il doit rester au collège en attendant le début de cette activité (en permanence ou au CDI) sauf autorisation à l'année de votre part précisée dans le carnet de correspondance l'autorisant à sortir puis à revenir au collège.

Concernant la cantine, les parents sont invités à remonter les problèmes en étant factuel en précisant ce qui s'est passé, le jour et l'heure. . Concernant le souci de ce début d'année avec la présence de corps étrangers, c'est particulièrement désagréable mais cela peut malheureusement arriver. Des mesures ont été prises. Ainsi dès que le responsable de la cantine a été prévenu de la présence de corps étrangers dans le riz, il a enlevé le riz et fait procéder à sa destruction. La direction qualité du groupe Scolarest a été informée et la responsable qualité s'est déplacée sur site pour vérification. La société a fait procéder au nettoyage complet et une désinsectisation est programmée.

Les menus devraient être rapidement disponibles sur le site internet de l'Ecole.

Absence de professeurs

Les professeurs d'Education Physique et Sportives sont fortement sollicités pour des formations et pour encadrer des sorties. Ainsi, ils peuvent être absents, d'autant plus qu'ils sont souvent sur plusieurs niveaux.

Questions diverses

La piscine Roger Le Gall va être couverte en cette période automnale et hivernale.

Risques liés au téléphone et aux réseaux sociaux

La direction rappelle aux parents qu'il faut faire très attention aux smartphones et qu'un téléphone portable sans internet est préférable pour les enfants de cet âge. Dans tous les cas, il faut surveiller l'usage du téléphone portable et des réseaux sociaux, et des groupes What's App. Il y a malheureusement des problèmes importants tous les ans. Les groupes What's App sont toujours créés initialement pour travailler mais cela dégénère souvent. Derrière un écran, les enfants se permettent des choses qu'ils ne se permettraient pas dans la vraie vie. Tik Tok est utilisé par des personnes mal intentionnées et il n'est pas possible de rendre les comptes ou les images privés. Il faut être extrêmement vigilant.

Des réunions de prévention avec des intervenants extérieurs venant du commissariat du 12<sup>ème</sup> arrondissement sur les dangers du téléphone portable et des réseaux sociaux vont être relancées.

Les parents correspondants précisent qu'il y a eu également beaucoup de remontées positives sur ce début d'année

Nous souhaitons une très bonne année scolaire à vos enfants et toute l'équipe de l'APEL reste pleinement mobilisée à vos côtés.

Vos parents coordonnateurs de l'APEL en 6<sup>ème</sup>

**Farida Motoyama et Olivier Malteste**

[coordo6eme.apelsmp@gmail.com](mailto:coordo6eme.apelsmp@gmail.com)